



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Statue-de-Ploermel>

Statue de Ploërmel

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : mardi 16 janvier 2007

Description :

Erection d'une statue religieuse sur un lieu public alors que la loi l'interdit

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Communiqué de l'Amicale Laïque de Concarneau

Ignorant délibérément la loi de 1905 qui interdit le financement de nouveaux lieux de culte par les collectivités locales et la construction de monuments religieux sur l'espace public (articles 2 et 28), la municipalité de Ploërmel vient d'ériger une statue du pape Jean Paul 2 sur une place de la ville.

L'Amicale Laïque de Concarneau condamne cette initiative et demande impérativement que la loi commune soit respectée.

Post-scriptum :

Seul le journal Le Télégramme l'a publié

16 mars 2008 : Anselin, qui brigait un nouveau mandat, est battu aux élections municipales.